

Au cours des derniers mois, un groupe de personnes du district de Nipissing et de la région de Témiscamingue dans le Québec, travaillait comme des forcenés pour créer le premier parc national interprovincial du Canada qui serait situé entre Mattawa, en Ontario et Témiscamingue au Québec. Avant que les personnes responsables des parcs nationaux, au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, puissent terminer ce projet, elles doivent obtenir l'approbation des deux provinces, c'est-à-dire du Québec et de l'Ontario. Si nous avons porté cette idée au premier plan, c'est aussi qu'en sa qualité de premier parc national du Canada qui soit interprovincial, il contribuerait à unir les deux régions les plus peuplées du pays. Vu que le parc s'étendrait des deux côtés de la limite entre les deux provinces, il serait un endroit d'attraction naturel pour les grands centres urbains de la partie méridionale du Québec et de l'Ontario, tout autant que pour les gens de tout le pays. On aurait tort de limiter ce parc à un seul côté de la rivière. Je souhaite qu'il soit interprovincial.

Il deviendrait le premier parc interprovincial du Canada où des gens de diverses origines ethniques pourraient fraterniser sur les mêmes terrains de camping ou de jeux, et apprendre à se connaître dans un climat de réjouissance au lieu que dans cette atmosphère de confrontation dont les journaux, la télévision et les autres organes d'information nous donnent si souvent le compte rendu. Un groupe a loué un wagon, l'a mis à la remorque d'un convoi de marchandises en partance de Mattawa et a invité les autorités fédérales et provinciales et des Québécois à y monter pour se rendre à Témiscamingue. Le trajet du retour s'est fait en autobus voyageant du côté ontarien. Cela se passait le jeudi 18 mai. Dans deux avions nolisés, nous avons décollé de North Bay et nous avons offert à ces gens une vue à vol d'oiseau des deux côtés de la rivière Outaouais où sera situé le parc. Tous s'accordent à dire qu'il s'agit d'un excellent projet. J'exhorte maintenant les autorités provinciales à collaborer avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à sa réalisation, sujet étroitement lié au début de mes remarques puisque la rivière Outaouais, dont le bassin est au nombre de ceux qui sont régis par la loi sur les ressources en eau du Canada, traverse l'emplacement du parc national projeté.

Il est un autre aspect de ce projet auquel nous devrions songer sérieusement si nous sommes vraiment préoccupés de la qualité de l'environnement de notre peuple, aspect auquel il n'appartient pas au seul gouvernement fédéral de songer, non plus qu'à la création de parcs nationaux. Je me suis toujours dit que nous ne nous étions pas suffisamment prévalus en ce pays du programme de l'ARDA auquel participent les gouvernements locaux, provinciaux et le fédéral. Il y a chez nous de vastes terres consacrées à la culture. Or la culture sur ces fermes est juste rentable, et parfois elle ne l'est pas. Nous en retirons un bien plus grand profit si, grâce à une entente aux termes de l'ARDA entre les divers paliers de gouvernement, un vaste programme de plantation d'arbres en faisait une réserve pour l'industrie des produits forestiers de notre pays. Cela produirait un effet différent sur l'environnement des gens de ces régions.

Il y a des idéalistes qui croient possible d'arracher les gens à leurs fermes, de les inscrire à des cours de formation pour adultes et qu'ils s'adapteront au nouveau mode de vie d'une société urbaine et industrielle. Il a été prouvé à maintes reprises qu'il n'est pas pratique d'agir ainsi, car il est très difficile pour ces gens qui ont l'habitude des

grands espaces, et de la vie saine qu'offrent les collines et les lacs de s'adapter à une vie urbaine et à en être satisfaits. Poussé à la limite, ce programme créerait des problèmes et des injustices sociales au lieu d'avantager ces gens. Toutefois, grâce aux programmes de l'ARDA, nous pouvons rajeunir les régions où vivent ces gens. Je fais allusion à ceux qui retirent peut-être \$1,200 ou \$1,500 par année de leur ferme et existent à peine. Si nous pouvons reboiser cette région grâce à l'ARDA et embaucher des gens de l'endroit, non seulement leur rendrons-nous service, mais nous rendrons service aux futures générations du Canada en améliorant nos ressources et nos industries forestières qui ont fait la renommée du Canada.

Récemment, j'ai eu l'occasion de visiter la Forêt noire en Allemagne qui a environ 15 milles de large et 16 milles de long. Voilà un parfait exemple de l'industrie forestière côtoyant les entreprises touristiques et récréatives. Je n'admets pas qu'il soit impossible de lier ensemble l'industrie, les loisirs, le tourisme et la conservation. Avec une bonne planification, on pourrait y parvenir.

• (1730)

On entend souvent dire qu'il ne devrait pas y avoir de routes dans nos parcs. Eh bien, il y a 1.6 million d'allocataires de pension de vieillesse dans notre pays qui, ayant pris leur retraite, voudraient en profiter. Est-ce qu'on est juste envers eux en disant: «Je veux traverser ce territoire mon canot sur le dos et je ne veux pas qu'on y construise des routes»? Est-il juste de laisser 1.6 million de citoyens admirer une magnifique région touristique où ils ne peuvent pénétrer? On pourrait leur réserver des secteurs et en réserver d'autres aux amateurs de forêt vierge, de zones entièrement inhabitées qu'ils pourraient explorer en canot s'ils le désirent. En abordant cette question d'une façon rationnelle plutôt qu'émotive, nous pourrions apprendre à vivre ensemble.

J'ai lu l'autre jour un article intéressant sur l'idéalisme. On y disait, entre autres, qu'en théorie, le gouvernement n'existe que pour servir la population, et la Fonction publique, que pour conseiller le gouvernement. D'après certains, les renseignements sur la politique seraient relayés au gouvernement par les représentants du peuple élus à cette Chambre. Ce n'est pas, certes, une innovation que de tenir des réunions de masse dans les circonscriptions du pays tout entier auxquelles figurent des personnalités, des représentants élus.

En outre, dans l'ère moderne des communications, c'est la source de la pression de l'opinion qui augmente jusqu'à ce qu'on prenne les mesures nécessaires. Par exemple, on a tenu des réunions tant en Ontario qu'au Québec pour discuter du projet de parc national interprovincial dont j'ai parlé. A cause de tout cela, les députés sont obligés de s'absenter de la Chambre pour œuvrer à l'amélioration de l'environnement.

J'espère que les organes de diffusion, en toute justice, reconnaîtront que dans bien des cas comme celui-ci les députés ont des motifs légitimes de s'absenter de la Chambre, pour s'efforcer de lancer des programmes dans leurs circonscriptions, maintenir le contact avec leurs mandants, et ainsi de suite. Ce système permet aux fonctionnaires et aux députés de se réunir et de faire connaissance. Il me semble que les entretiens sont une chose des plus simple, un des moyens les moins coûteux et pourtant on les néglige souvent.